



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : **JADAULT Patrice**

Téléphone : 04 94 65 96 56

Mail : p.jadault@inao.gouv.fr

V/Réf : AR: 1A20280616364

Affaire suivie par :

Mail : ddtm-cdpenaf@var.gouv.fr

N/Réf : ZAPSolliesPont01/21/11/2023

Objet : Zone Agricole Protégée - Commune de Solliès-Pont

La Directrice de l'INAO

A

**Monsieur Le Directeur
Laurent BOULET
Préfecture du Var- DDTM-SPP
CS 31209**

83070 - TOULON CEDEX

La Valette du Var, le 21 novembre 2023

Monsieur Le Directeur,

Par courrier reçu le 06 novembre 2023, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de Zone Agricole Protégée sur la commune de Solliès-Pont.

La commune de Solliès-Pont est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) / des Appellations d'Origine Protégée (AOP) "Côtes de Provence", "Figue de Solliès", "Huile d'Olive de Provence". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Thym de Provence", "Miel de Provence", "Méditerranée", "Var".

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent : le périmètre de cette ZAP est de 701 ha, il permet de protéger et de dynamiser la zone agricole de la commune de Solliès-Pont. L'essentiel du vignoble de l'AOC "Côtes de Provence" ainsi que les vergers de l'AOC "Figue de Solliès" sont ainsi préservés de l'urbanisation.

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci a une incidence positive sur les AOC et IGP concernées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Directeur, mes salutations distinguées.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
La Déléguée Territoriale
Valérie KELLER

INAO

Parc Tertiaire Valgora - Bâtiment C Avenue Alfred Kastler

83160 LA VALETTE DU VAR

04 94 35 74 67

inao-lavaletteduvar@inao.gouv.fr

www.inao.gouv.fr